

MAIRIE

de

MENETREUX LE PITOIS

21150 MENETREUX LE PITOIS

TEL/FAX 03 80 96 01 60

SEANCE DU 10 avril 2015

L'an deux mil quinze, le 10 avril à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de :
Yvon FIORUCCI

Présents : Mrs FIORUCCI, MME CLEMENT, HUBERT, GUIDON, MR, TRIMBALET, DURET, CHARGUEROS, VAUTRAIN, GERBENNE, MRS BLANCHARD, NICOLAÏ

SECRETAIRE : N. CLEMENT

VOTE DES 4 TAXES :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taxes 2015 à l'identique de celles de 2014, à savoir :

Taxe d'habitation : 13.92 %

Taxe foncière bâtie : 12.82 %

Taxe foncière non bâtie : 35.45 %

CFE : 16.30 %

BUDGET PRIMITIF COMMUNE et SERVICE DE L'EAU :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le budget du service de l'eau comme suit :

EXPLOITATION qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 113 882.42 €

INVESTISSEMENT dépenses 35 083.71 € recettes 187 797.32 €

Et le budget de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : 356 023.90 €

INVESTISSEMENT 136 325.10 €

AFFECTATION DES RESULTATS :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote une affectation des résultats Au compte 1068 pour la somme de 33 714.55 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Tour de Côte d'Or

14 juillet